

la majoration des prix du pétrole brut en Saskatchewan qui s'élèvera, d'après ce qu'on a laissé entendre, à environ \$2 le baril?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, l'incidence d'autres majorations de prix effectuées par les provinces productrices est une question actuellement à l'étude.

**L'AMÉNAGEMENT D'UN OLÉODUC VERS MONTRÉAL—LES MESURES ENVISAGÉES POUR ACCÉLÉRER LA MISE EN CHANTIER**

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui fait suite à une nouvelle publiée dans la *Gazette* de Montréal ce matin selon laquelle le président d'Interprovincial Pipe Lines, M. Waldon, semble être d'avis que les travaux pour le prolongement du pipe-line jusqu'à Montréal ne pourront commencer avant le printemps de 1975, de sorte qu'il y aura une autre année de retard avant que le pipe-line ne commence à fonctionner. Le gouvernement prend-il des dispositions énergiques afin d'éviter le retard que le président d'Interprovincial Pipe Lines prévoit apparemment, peut-être même avec satisfaction?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je constate que les remarques de M. Waldon avaient trait à la durée des procédures de réglementation qui précéderaient la construction et nous discutons actuellement avec l'Office la possibilité de comprimer l'horaire de ces procédures sans léser l'intérêt public, comme le stipule la loi sur l'Office national de l'énergie.

**M. Lewis:** Puis-je demander au ministre quelles dispositions précises ont été prises, s'il y a lieu, afin que les audiences de l'Office national de l'énergie ne durent pas aussi longtemps que M. Waldon a laissé entendre et si des membres de l'Office ne pourraient tenir simultanément les deux séries d'audiences afin d'éviter le dangereux retard que suppose le président de la compagnie qui exploitera l'oléoduc?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, nous tenons à respecter la compétence de l'Office pour les questions de procédure, mais nous lui ferons part du souci général qu'il n'y ait pas de retard indu à cet égard.

**LA RÉPONSE AUX DEMANDES DU CONSORTIUM SYNCRUDE**

**M. Davis Lewis (York-Sud):** Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est sûrement au courant des demandes présentées au gouvernement fédéral par Syncrude. La société attendait d'abord une réponse pour le 16 novembre, puis a accordé un délai d'un mois jusqu'au 16 décembre, soit dimanche prochain. Quelles requêtes le consortium Syncrude a-t-il faites et le gouvernement fédéral a-t-il donné suite à l'une ou l'autre de ces requêtes?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je pense que mon collègue, le ministre des Finances, s'est occupé de la question fiscale. La réponse se résume ainsi. Les parties en cause ont modifié la nature de la transaction de manière qu'elle soit conforme à la loi fédérale

**Questions orales**

actuelle de l'impôt sur le revenu, au lieu de demander une modification ou une exemption spéciale quelconque. En ce qui concerne les prix, les sociétés se sont informées des possibilités de fixer un prix garanti pour le produit de Syncrude qui soit assez élevé pour en rendre possible l'exploitation continue. Nous leur avons répondu, selon la ligne tracée par le premier ministre dans son discours de la semaine dernière, qu'on envisageait l'établissement d'une politique des prix permettant le recours à des ressources plus onéreuses. Il y a aussi le risque de ne pouvoir exploiter le projet à sa pleine capacité à cause des exigences touchant la fermeture des puits. Étant donné la nécessité d'une exploitation optimale, nous avons convenu que le projet des sables bitumineux ne serait pas assujéti au même risque de fermeture qu'un puits conventionnel, par exemple.

\* \* \*

[Français]

**LA MAIN-D'ŒUVRE**

**LES PROJETS D'INITIATIVES LOCALES—L'ENLÈVEMENT DES DEUX FONCTIONNAIRES À RIMOUSKI**

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné la lenteur du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration à accepter les projets d'initiatives locales, ce matin deux employés fédéraux de Rimouski ont été enlevés. Le premier ministre a-t-il l'intention d'intervenir directement auprès du ministère en cause afin que les projets d'initiatives locales soient acceptés «au plus coupant»?

[Traduction]

**M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le ministère est au courant de la question. Le ministre revient de Toronto afin de s'en occuper personnellement et l'on prend entretemps toutes les mesures nécessaires.

\* \* \*

**LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES**

**PÉTROLE—LA HAUSSE DES PRIX—L'AIDE ENVISAGÉE POUR LA POPULATION DE L'EST DU CANADA**

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Comme il a donné le conseil suivant à l'est du Canada il y a deux jours: «Si vous ne pouvez vous payer le pétrole étranger, n'en achetez pas», je me demande s'il pourrait indiquer brièvement ce que son gouvernement compte faire cet hiver, peut-être de concert avec les gouvernements provinciaux, pour obtenir du fuel d'ailleurs ou bien s'il a une politique quelconque à ce sujet?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, selon moi, le député a mal interprété mes remarques.

**M. Hees:** Vous l'avez dit. Nous vous avons entendu. C'est très simple.

**M. Trudeau:** Il me semble qu'à ce moment-là on me demandait ce que nous pourrions faire pour garantir que